

4 EME EDITION DES VICTOIRES DU PAYSAGE : RFF / PSIGT- LVE EN OR !

Le 12 décembre dernier, s'est achevée la 4ème édition des Victoires du Paysage, placée sous le Haut Patronage de Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Lors de cette grande soirée de remise des prix, Benoît Ganem, Président de Val'hor, et Michel Audouy, Président des Victoires du Paysage, ont remis, sous le parrainage d'Erik Orsenna, les trophées des Victoires du Paysage. L'équipe RFF-paysagiste-entreprises a reçu la Victoire d'or du Paysage, dans la catégorie « Espace à dominante naturelle », pour l'éco-paysage mis en place avec le projet du Bassin d'Expansion des Crues de la Marne, situé à Vaires-sur-Marne (77 - Ile-de-France).

**Récompense logiquement
partagée avec PSIGT-LVE !**



➤ Un projet « en or »

Ce 1^{er} Prix récompense la qualité des aménagements paysagers et de restauration de la biodiversité réalisés. Ces aménagements ont été conçus et réalisés en collaboration avec Loïc Pianfetti, paysagiste DPLG du département LVE de PSIG, Lydia Ricci (SNCF), le bureau d'étude technique Végétude, l'entreprise Lachaux Paysage, et le pépiniériste Marcanterra.



Le projet initial de restitution des volumes d'expansion des crues de la Marne empruntés par les ouvrages de la LGV Est européenne, s'est enrichi par la conception de cet éco-paysage de 3 hectares, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable, et a permis la mise en place de milieux favorables à la biodiversité. Des espèces animales clefs sont réapparues : le faucon crécerelle, le triton paluré, la mante religieuse, l'anax empereur, le héron pourpre ou encore le martin-pêcheur. Bien qu'il s'agisse d'une récréation de nature, il se dégage du site l'impression qu'il a toujours été là. La gestion sur place des matériaux du site a permis d'auto-financer le projet. L'aspect RSE, rendu possible par la sécurisation du site, est également au cœur du projet : une association de naturalistes, « La Luciole Vairoise », gère bénévolement le site depuis sa création, permettant à la biodiversité de s'exprimer.

La réussite d'un projet de paysage, d'une démarche d'écoconception ne peut se faire qu'en anticipation, dès les phases amont. La question du devenir des ouvrages, de leur gestion future est aussi essentielle. Une approche RSE offre des solutions de ce point de vue. Il s'agit

donc d'une approche transverse et systémique.

➤ L'idée de concourir d'Antoine Sautet

Antoine, jeune paysagiste a récemment rejoint l'équipe du pôle paysage. Il a rapidement compris l'importance de promouvoir les projets de paysage au sein de SNCF, mais également en dehors. « Nous souhaitons faire connaître le travail des paysagistes au sein de l'entreprise afin qu'ils soient intégrés en amont dans la chaîne de management des projets ». Vaires-sur-Marne, incarne la démarche des paysagistes de « faire d'une contrainte une opportunité », au service de la création de milieux et d'espaces répondant aux objectifs de destination. « Ce projet présentait toutes les qualités pour concourir dans la catégorie Espaces à dominante naturelle. Avec l'ensemble de l'équipe paysage, nous l'avons donc inscrit aux Victoires du Paysage 2014. » Bingo !

Une récompense à savourer sans modération. Bravo !



De gauche à droite :

SNCF : Antoine Sautet, paysagiste ESAJ & Loïc Pianfetti, paysagiste DPLG, maître d'œuvre paysage du projet

RFF : Lorraine Saul-Guibert, responsable Env LGV EE & Alain Cuccaroni, Directeur des opérations de la LGV Est européenne

➤ Pour en savoir plus

Loïc Pianfetti (Paysagiste LVE) – 20 01 95
Antoine Sautet (Paysagiste LVE) – 29 01 23